

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » par des particuliers

- CAMPING SAINT GABRIEL, Monsieur Corentin Desroches
 - SAS SNAPCAMP, RCS 909244253
 - ROUTE DE FONTVIEILLE, 13150 TARASCON
 - Tél. : 04.90.91.19.83
 - Courriel : contact@campingsaintgabriel.com
 - www.campingsaintgabriel.com
-

DÉFINITIONS :

COMMANDE ou RÉSERVATION ou LOCATION : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HÉBERGEMENT : résidence mobile de loisirs.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping SAINT GABRIEL, exploité par Monsieur Corentin Desroches, aux clients non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet www.campingsaintgabriel.com ou par téléphone, courrier postal ou électronique. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet ou sur support écrit. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service sont de la seule responsabilité du Client. Les présentes Conditions Générales de Vente prévalent sur toutes autres conditions du Prestataire.

Ces Conditions sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version. La version applicable au Client est celle en vigueur à la date de passation de la Commande.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le

Client. Conformément à la loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition sur ses données personnelles en écrivant à l'adresse suivante :

CAMPING SAINT GABRIEL, quartier Saint Gabriel, route de Fontvieille, 13150 Tarascon.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet ou par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 – RÉSERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

1. Sur notre site www.campingsaintgabriel.com :
 - Cliquez sur « Voir les disponibilités ».
 - Sélectionnez emplacement, emplacement ACSI, mobil home 1 chambre, mobil home 2 chambres ou mobil home 3 chambres.
 - Choisissez les dates de votre séjour.
 - Inscrivez le nom, prénom et date de naissance des participants.
 - Sélectionnez les options.
 - Choisissez le mode de règlement des arrhes.
 - Validez.
 - Vous recevrez un mail de confirmation automatique.

Dès réception des arrhes, nous confirmons votre réservation par l'envoi d'une situation pour un emplacement ou mobil-home. Le solde et la taxe de séjour sont à régler sur place. Une caution de 200 € (pour détérioration) et de 70 € (pour ménage non effectué) vous est demandée à l'arrivée. Ces cautions peuvent être par chèque (non encaissé) ou carte bancaire (prélèvement automatique, recréité dans un délai d'une semaine à un mois).

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler toute erreur immédiatement. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi de la confirmation d'acceptation par le Prestataire. Toute Commande est nominative et ne peut être cédée.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.campingsaintgabriel.com, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, TTC (toutes taxes comprises).

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions consenties par le Prestataire sur le site internet www.campingsaintgabriel.com ou sur tout support d'information. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.campingsaintgabriel.com, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix. Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client à sa demande au moment du paiement du solde du prix.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est variable et sera à acquitter lors du paiement du solde du séjour.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ARRHES

Les sommes versées d'avance sont des arrhes, représentant 25 % du prix total, exigées lors de la commande. Elles seront déduites du montant total. Le solde est à régler intégralement le jour de l'arrivée.

4.2. PAIEMENTS

Les paiements ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En cas de non-respect des conditions de paiement, le Prestataire se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les Services.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE À DISPOSITION

L'arrivée dans un mobil-home est à partir de 16 heures, et pour un emplacement à partir de 14 heures. Les départs doivent se faire avant 10 heures pour les mobil-homes et midi pour les emplacements. Le solde doit être réglé le jour de l'arrivée.

Les hébergements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants et ne peuvent pas être occupés par un nombre supérieur. Ils doivent être rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. En cas de non-respect, une somme forfaitaire de 70 € sera due pour nettoyage.

Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remise en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Une caution unique de 200 € est demandée à l'arrivée (par carte bancaire ou chèque non encaissé) pour toute location de mobil-home. Elle couvre à la fois les éventuelles dégradations matérielles et le ménage non effectué si le logement n'est pas rendu en parfait état de propreté.

Les dépôts de garantie vous sont restitués après vérification de l'état du mobil-home et du ménage. En cas de retenue, ils seront déduits des éventuels frais.

Ces dépôts de garantie ne constituent pas une limite de responsabilité.

5 bis – MÉNAGE DE FIN DE SÉJOUR

Deux options sont proposées pour la gestion du ménage en fin de séjour dans les mobil-homes :

Option ménage : 10 € par nuit, plafonné à 70 €. Le camping se charge du nettoyage complet. Le client doit cependant faire et ranger la vaisselle, vider les poubelles et remettre le logement en ordre.

Sans option ménage : le logement doit être rendu en parfait état de propreté. Cela comprend notamment le nettoyage des sols, vitres, tables, chaises, WC, douche, siphons, éviers, miroirs, gazinière, plan de travail, micro-ondes, frigo, ainsi que la vaisselle qui doit être propre et rangée. Les poubelles doivent être vidées. Le linge loué (draps, serviettes, tapis) doit être rapporté à l'accueil.

Un check-out est effectué avant le départ.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu.

6.1. MODIFICATION

Les demandes de modification seront acceptées selon les disponibilités, sans garantie de disponibilité d'un emplacement ou hébergement. Un supplément de prix pourra être demandé.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne donnera lieu à aucun remboursement.

6.3. ANNULATION

En cas d'annulation après acceptation, les arrhes seront acquises au Prestataire à titre d'indemnité, sans remboursement possible. Les frais de traitement resteront acquis au Prestataire.

6 bis – Garantie annulation (option payante)

ARTICLE 6 bis – Garantie annulation facultative

Le Client peut souscrire, au moment de la réservation, une garantie annulation couvrant :

- Accident grave, hospitalisation ou maladie grave du client ou d'un proche (conjoint, ascendant, descendant direct)
- Décès du client ou d'un proche (conjoint, ascendant, descendant direct)

Cette garantie permet le remboursement des sommes versées, hors frais de dossier de 15€.

Cette garantie est facturée à 3,5 % du montant total du séjour, avec un minimum de 30 € pour les hébergements (mobil-homes), et un minimum de 12 € pour les emplacements nus.

Cette somme est encaissée à la réservation, en complément des arrhes. Cette somme est non remboursable, même en cas d'annulation.

Conditions de souscription et d'activation :

- La garantie doit être souscrite au moment de la réservation. Elle ne peut être ajoutée ultérieurement.
- Toute demande d'annulation doit être faite par écrit (email ou courrier recommandé), accompagnée des pièces justificatives correspondantes (certificat médical, acte de décès, etc.).
- Lors de la validation du motif, le montant du séjour déjà versé sera remboursé, hors frais de garantie et frais de dossier.

Important :

Cette garantie est une facilité commerciale proposée directement par le camping. Elle ne couvre que les cas listés ci-dessus. Il ne s'agit pas d'une assurance au sens juridique. Elle ne remplace pas une assurance annulation multirisque, ni une couverture voyage personnelle.

ARTICLE 6.4 – ANNULATION EN CAS DE PANDÉMIE

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné par cette mesure) décidée par les pouvoirs publics et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement hors frais de dossier dans un délai de 30 jours. Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article 6.3 ANNULATION, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID-19 (infection) ou toute autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour, donnera lieu à la délivrance d'un avoir valable 18 mois, remboursable à l'issue de la période de validité. Les éventuels frais de traitement et de gestion resteront acquis au Prestataire. Le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit d'annulation.

6.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article 6.3 ANNULATION, si le Client doit annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas les déplacements (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en

mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire proposera un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite des frais de traitement et de gestion qui resteront acquis au Prestataire. Cet avoir est valable 18 mois et remboursable à l'issue de la période de validité.

6.4.4. En cas de souscription d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés aux articles 6.4.2 ou 6.4.3, les indemnités d'assurance perçues par le Client seront déduites du montant du remboursement ou de l'avoir.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Le Client doit être assuré en responsabilité civile. Une attestation pourra être demandée.

7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés moyennant un supplément journalier, payable sur place. Toutefois, les animaux considérés comme dangereux ou agressifs, ainsi que les chiens de catégorie 1 et 2, ne sont pas admis. Assurez-vous que votre animal est vacciné, tenu en laisse, et que les déjections sont ramassées. Les animaux sont sous la responsabilité de leurs maîtres.

7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales en vigueur et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché lié à la conception ou à la réalisation des Services commandés. Cette garantie vise à protéger le Client contre tout problème qui pourrait affecter l'utilisation des Services.

Pour faire valoir ses droits, le Client doit informer le Prestataire, par écrit, de l'existence de vices ou de défauts de conformité dans un délai maximum de 24 heures à compter de la fourniture des Services. Cette notification doit être précise et détaillée afin de permettre au Prestataire de comprendre la nature du problème.

Dès réception de cette notification, le Prestataire s'engage à rectifier ou faire rectifier les Services jugés défectueux dans les meilleurs délais, dans la mesure du possible. La rectification peut inclure la réparation, le remplacement ou toute autre mesure adéquate visant à remédier au défaut signalé.

Il est à noter que le Prestataire ne pourra être tenu responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution résultant d'un cas de force majeure, tel que reconnu par la jurisprudence française. Cela inclut des événements imprévus qui échappent au contrôle raisonnable du Prestataire.

Enfin, les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.campingsaintgabriel.com sont conformes à la réglementation en vigueur en France, garantissant ainsi un service de qualité au Client.

ARTICLE 9 - DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, les séjours et excursions réservés à une date ou période définie ne bénéficient pas du droit de rétractation applicable à la vente à distance. Par conséquent, toute demande d'annulation après confirmation ne donnera pas lieu à remboursement, sauf dans les cas prévus par les présentes conditions.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Prestataire met en œuvre des traitements de données personnelles basés sur l'intérêt légitime ou le respect d'obligations légales, notamment pour :

- La prospection et la gestion de la relation client.
- L'organisation d'événements.
- La facturation et la comptabilité.

Les données sont conservées pour la durée nécessaire, avec des durées spécifiques:

- Clients : durée des relations contractuelles + 3 ans pour prospection.
- Prévention du blanchiment : 5 ans après la fin des relations.
- Comptabilité : 10 ans après clôture de l'exercice.
- Prospects : 3 ans sans participation à des événements.

Les données sont accessibles uniquement aux personnes habilitées. Les clients disposent de droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de leurs données. Ils peuvent exercer ces droits par e-mail à contact@campingsaintgabriel.com. Ils peuvent également déposer une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site www.campingsaintgabriel.com est la propriété du Prestataire et de ses partenaires, protégé par la législation sur la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation est strictement interdite et peut constituer un délit de contrefaçon.

Le Prestataire conserve tous les droits sur les créations réalisées pour la fourniture de ses Services, y compris photographies, dessins et prototypes. Le Client ne peut reproduire ou exploiter ces créations sans l'autorisation écrite et préalable du Prestataire, qui peut exiger une contrepartie financière.

Les noms, logos et autres représentations graphiques appartenant au Prestataire sont également protégés.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions sont régies par le droit français. Seul le texte français fait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges liés aux opérations d'achat et de vente selon ces conditions générales, concernant leur validité, interprétation, exécution ou résiliation, seront soumis aux tribunaux compétents.

Le Client peut également recourir à une médiation conventionnelle ou à un mode alternatif de règlement des différends. Il a la possibilité de contacter gratuitement le Médiateur de la Consommation :

Centre de la médiation de la consommation de conciliateurs de justice

14 rue Saint Jean, 75017 PARIS

<https://cm2c.net>

Courriel : CM2C@CM2C.net

ARTICLE 14 - INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir reçu, avant la commande, les présentes Conditions Générales de Vente ainsi que les informations requises par les articles L 111-1 à L111-7 du Code de la consommation et l'arrêté du 22 octobre 2008. Ces informations incluent notamment :

- Les caractéristiques essentielles des Services.
- Le prix des Services et des frais annexes.
- L'identité du Prestataire et ses coordonnées.
- Les garanties légales et contractuelles.
- La possibilité de recourir à une médiation en cas de litige.
- Les modalités de résiliation et conditions contractuelles importantes.

En commandant sur le site www.campingsaintgabriel.com, le Client accepte pleinement les présentes Conditions Générales de Vente et renonce à se prévaloir de tout document contradictoire inopposable au Prestataire.